

Société Petro-Canada—Loi

Naturellement, le Nouveau parti démocratique ne peut se dissocier de ce groupe d'obstructionnistes qui s'opposent au programme d'encouragements pétroliers. C'est impensable, monsieur l'Orateur. Ils préféreraient conserver l'ancienne déduction pour épuisement que nous avons supprimée.

Le député de Vancouver-Kingsway a rappelé qu'à son avis, le programme d'encouragements pétroliers ne serait pas utile aux entreprises. Je voudrais lui préciser que le programme sera très utile, surtout dans le Canada atlantique. Bon nombre de sociétés veulent s'assurer qu'elles pourront en bénéficier quand elles entreprendront de prospecter la côte est. C'est tout à l'honneur du gouvernement. Mais le député de Vancouver-Kingsway veut détruire le système de la libre entreprise. Ce n'est pas ce que veut faire le gouvernement, monsieur l'Orateur. Nous sommes plutôt en train de lui venir en aide. J'imagine que le député voudrait revenir au manifeste de Regina.

Le député de Calgary-Centre (M. Andre) a dit que l'on était en train de transférer 5 milliards de dollars à Petro-Canada. Ce n'est pas vrai. Il doit savoir que Petro-Canada planifie l'avenir pour le mieux-être de tous les Canadiens. Si la situation l'exige, elle sera amenée à utiliser les crédits votés dans le cadre du projet de loi. C'est pour cette raison que je ne suis pas d'accord avec ce qu'a dit le député de Calgary-Centre (M. Andre).

Le projet de loi C-101, la loi modifiant la loi sur la Société Petro-Canada n'est pas un document long ou compliqué. Il compte quelques articles seulement, de nature technique pour la plupart, qui servent à préciser et à renforcer la loi existante. Quelques-unes des dispositions sont sans grand intérêt, comme celle qui autorise le versement d'une rémunération aux membres du conseil d'administration de la Société pour les responsabilités qu'ils assument en dehors des réunions, ou celle concernant le remboursement du prêt que la Société avait contracté en liaison avec le projet de Cold Lake. Par contre, trois autres dispositions constituent des mesures importantes bien qu'elles ne soient pas nouvelles dans la mesure où il en était déjà question dans le Programme énergétique national.

Ces trois dispositions d'une part, l'augmentation des crédits alloués à la Société Canertech—on comprendra que nos vis-à-vis s'opposent à ces mesures—en second lieu, le financement de la nouvelle Société Petro-Canada pour l'assistance internationale, et enfin, l'augmentation du capital-actions de Petro-Canada.

En ce qui concerne la première disposition, le projet de loi autorise le remboursement des sommes que la Société Petro-Canada a avancées à sa filiale Canertech ainsi que le paiement des services qu'elle a offerts à la nouvelle société lors de son lancement.

En ce qui concerne la Société Petro-Canada pour l'assistance internationale, elle ne dispose pas encore de capitaux de lancement. Le projet de loi affecte à cet effet une somme de 60 millions, sur les 250 millions qui sont prévus entre l'année financière 1980-1981 et l'année financière 1984-1985.

On peut dire que la Société Petro-Canada pour l'assistance internationale est une première mondiale. Il existe un certain nombre d'accords bilatéraux pour l'exploitation du pétrole et

les échanges technologiques, mais avec la création de cette société, c'est le premier organisme permanent d'aide au développement qui voit le jour. C'est une heureuse initiative qui a été bien accueillie par les pays du tiers monde et les organismes d'aide internationale. On peut féliciter, je crois, le gouvernement fédéral d'avoir pris cette importante initiative.

Il y a neuf ans que le prix du pétrole a commencé à monter. Il a fallu depuis procéder à des changements radicaux, et pas seulement dans les pays en développement qui paient leur énergie très cher. Les pays moyennement riches dont l'essor économique dépend souvent de la consommation accrue de pétrole importé ont dû eux aussi procéder à des ajustements. Ce sont ces pays, qui dépendent de l'exportation de quelques denrées ou de produits manufacturés, qui ont dû faire face à de sérieux problèmes lorsque le prix du pétrole a décuplé. Cela a eu de graves répercussions.

Pour un certain nombre de raisons évidentes, les grosses compagnies pétrolières ne sont guère tentées de chercher des petits gisements dans des endroits éloignés. Même si les perspectives sont excellentes dans le tiers monde, il y a eu très peu de prospection dans ces pays, compte tenu de leur potentiel géologique. Il faudrait qu'ils évaluent leurs ressources pétrolières, mais ils n'ont ni le savoir ni les moyens techniques voulus. La société d'assistance internationale de Petro-Canada peut aider certains pays à chercher du pétrole. Elle peut mettre son savoir et ses moyens techniques à leur service pour évaluer leur potentiel pétrolier et faire des forages. Elle peut également participer à la mise en valeur des gisements qu'elle découvrira, mais son rôle consistera surtout à les aider à faire de la prospection. Une fois un gisement découvert, s'il recèle des réserves certaines, le pays hôte aura relativement peu de mal à emprunter les capitaux nécessaires à son exploitation ou à intéresser des compagnies pétrolières.

Cette société de la Couronne répond à un besoin pressant dont les pays du tiers monde et les organismes internationaux reconnaissent l'existence. D'autres pays imiteront sans doute cette initiative dans le cadre de leurs programmes d'aide au développement, et je suis certain que les députés, y compris ceux d'en face approuveront le financement de la société d'assistance internationale de Petro-Canada prévue dans ce bill.

On peut établir de nombreux parallèles entre l'expérience canadienne et celle des pays du tiers monde importateurs de pétrole. Le Canada a l'avantage de posséder de vastes ressources énergétiques ainsi que les moyens financiers et les ressources humaines nécessaires pour exploiter ces ressources à fond.

M. Mayer: Mais nous avons des politiques énergétiques pour nous en empêcher.

M. Dingwall: Monsieur l'Orateur, j'aimerais que vous disiez au député d'en face d'arrêter de marmonner. Il commence à ennuyer tout le monde.

Néanmoins, nous avons été un pays importateur de pétrole et nous avons dû évaluer et exploiter les ressources pétrolières de nos régions encore inexploitées.